

Ce cahier de vacances est dédié à la découverte de la sécurité numérique pour les enfants de 7 à 11 ans.

Il a été entrepris par l'association ISSA France et réalisé grâce une opération de financement participatif lancée en présence de Guillaume Poupard, Directeur général de l'ANSSI, soutien de la première heure au projet.

Mounir Mahjoubi, Secrétaire d'Etat chargé du numérique, a accordé son haut patronage à l'initiative.

Matière pédagogique :

tous les interviewés pour leurs éclairages

- Gérôme Billois / Wavestone
- Gilles Garnier / Harmonie Technologie

- C3N de la Gendarmerie Nationale

enthousiastes qui ont joué les testeurs!

Création pédagogique / Illustrations / Jeux

Montage

À quoi sert ce cahier?



Retrouve 6 thématiques, leurs jeux et des définitions :

- > Qui se cache derrière ton écran ? Pour quoi faire ?
- > Tes données personnelles : Apprends à les reconnaître et protège-les !
- > Le monde numérique n'est pas que pour les enfants. Ne t'y promène pas seul.
- > Le cyberharcèlement : c'est grave !
- > Internet ne dit pas toujours la vérité. Gare aux mensonges pour ne pas les répéter.
- > Sur Internet, reste cool et toi-même!

Une fois le cahier terminé, n'oublie pas ton diplôme "L'as du web" et écris-y tes nom et prénom. Conserve-le précieusement!

Ce cahier d'activités a aussi été pensé pour vous. parents et proches. Pensez à détacher les pages au centre du cahier comprenant des conseils pratiques, la page des réponses pour aider votre enfant et le diplôme à lui remettre à la fin.

Des avis ? N'hésitez pas à partager vos impressions directement par mail, ou sur les réseaux sociaux avec le Hashtag #SecNum777 #TousSecNum

Bienvenue

dans le monde numérique!

Internet, les jeux vidéo et les réseaux sociaux c'est génial! Tu peux discuter, partager des photos ou des videos avec la planète entière grâce à un ordinateur ou un smartphone. Mais derrière tous ces outils se trouvent de vraies personnes que tu ne vois pas : des enfants comme toi, et surtout des adultes.

> Deviens un(e) pro du monde numérique grâce à ce petit cahier qui associe conseils et activités. Tu es prêt(e) ? C'est parti!

* Retrouve la définition des mots entourés en rouge Page 18



Qui fait quoi derrière ton écran?

Dans le monde réel : lorsque tu parles avec quelqu'un, tu vois s'il s'agit d'une femme, d'un homme ou d'un enfant, et si tu le ou la connais. Dans le monde

> numérique : il est très facile de se faire passer pour quelqu'un d'autre avec un compte faux ou volé.



Retrouve qui se cache derrière chaque photo de profil



Petits conseils

- * Évite de discuter
- Si cette personne veut te rencontrer. refuse et parles-en vite

Sur Internet, même si on ne se montre pas, on reste toujours visible : il est toujours possible de savoir qui a fait quoi.



Les informations ou les images que tu échanges avec tes amis peuvent être récupérées par d'autres

personnes et très rapidement diffusées sans que tu le saches, voire utilisées pour te tourner en ridicule par exemple.

Pourquoi ne faut-il pas publier n'importe quoi sur Internet? (plusieurs réponses sont possibles)

Ne te moque de personne dans le toujours savoir que avoir des ennuis...

Petits conseils

Devinette

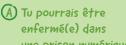
Comment s'appelle le petit rond au-dessus de l'écran de ton ordinateur ou de ton téléphone?

Attention

Internet a la mémoire longue... il ne suffit pas d'effacer une phrase ou une photo pour qu'elle disparaisse complètement. Il reste toujours ne "trace numérique" de ce qui a été fait. Il faut donc réfléchir avant de publier quoi que ce soit : il n'y a ni gomme, ni effaceur sur Internet











(B) Cela pourrait réapparaître dans 10 ans et te créer des problèmes



(D) Tu pourrais attraper un virus



(C) Tes parents pourraient avoir des ennuis

Tes données personnelles : protège-les !

Les données personnelles concernent ton identité: nom, prénom, âge, adresse, photo, numéro de téléphone, passions, etc.

Tout ce que tu dis ou échanges sur Internet peut être récupéré et utilisé sans ton accord dans le monde entier, et durant toute ta vie. Tout n'est donc pas bon à dire et certains petits secrets ne doivent être confiés que dans le creux de l'oreille...

Des personnes pourraient utiliser des informations que tu pensais ne donner qu'à tes proches pour te faire du mal, par exemple en te menaçant de révéler le nom de ton amoureux ou amoureuse à toute l'école.

Petits conseils

- Si on te demande tes informations personnelles ou celles de tes parents afin d'avoir accès à un site, méfie-toi et parles-en à tes parents.
- Ne donne jamais tes dates de vacances si tu tiens à tes affaires : cela pourrait tenter les cambrioleurs!

Faut-il donner le numéro de carte bleue de tes parents?

- (A) Oui je donne juste le numéro de carte bleue
- (B) Oui et je peux même donner le code de l'alarme de ma maison
- (C) Mauvaise idée : il existe beaucoup de fausses bonnes affaires sur Internet

Le sais-tu?

Un organisme t'aide à protéger tes données personnelles sur internet : c'est la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).



Le (pseudo) est ton nom dans le monde numérique : tu peux choisir ce que tu veux, alors profites-en pour t'amuser! Tu peux aussi changer d'apparence en te créant un (avatar)!





Compose 2 mots de passe différents de 8 signes chacun et qui comporteront tous les deux au moins :

- > 2 majuscules
- > I caractère spécial (@, #, ou \$ par exemple)
- > 2 chiffres

mot de passe n°I



mot de passe nº2



Si tu as peur d'oublier tes mots de passe, note-les sur un papier et confie-le à tes parents!

Petits conseils

- Évite les pseudos qui donnent des informations personnelles (Kevin-de-Lyon).
- Ne donne à personne tes pseudos et mots de passe et déconnecte-toi à chaque fois que tu n'utilises plus l'ordinateur, la tablette ou le téléphone. Une personne mal intentionnée pourrait par exemple te voler ton avancée dans un jeu vidéo.

Tes données personnelles : protège-les!

Le monde numérique n'est pas que pour les enfants

Le sais-tu?

4 milliards de personnes, de tous âges et de toutes nationalités, utilisent Internet dans le monde, et il existe 1,4 milliard de sites! Une très grande partie d'entre eux ne sont pas pour les enfants. Il peut donc arriver que tu tombes sur des choses que tu ne comprends pas, qui te choquent, te blessent ou te font peur.



Si tu as vu quelque chose qui t'a paru bizarre ou qui t'a choqué(e), n'hésite pas à demander à un adulte ou à une personne de confiance. N'aie pas peur de te faire disputer! Même si tu penses avoir fait une bêtise, tu n'as rien fait de mal : l'important, c'est d'en parler.

Petits conseils

Si tu ne veux pas en parler à tes parents, tu peux toujours trouver une personne de confiance à qui poser des questions! Cela peut être : ton tonton, ta mamie, ton grand frère, ton professeur, ta nounou... Cherche dans









Quelque chose t'a déià. toi aussi, effrayé sur Internet? Raconte-le à tes parents.

Parents : à vous de jouer !

RÈGLES D'OR









INTERDIRE, NON. ENCADRER, OUI.

Le numérique et Internet font partie du quotidien. On ne peut en empêcher l'accès. L'interdiction crée de la rupture et incite les enfants à braver les interdits. Optez pour accompagner et rendre vos enfants prudents.



RÉPÉTEZ ET DIALOGUEZ

Les contenus d'Internet ou présents sur vos appareils ne sont pas tous faits pour les enfants. Sans même vouloir transgresser les règles, les enfants peuvent être choqués, abusés, influencés. Rien de pire que le silence, l'incompréhension et l'exclusion pour faire des dégâts. Répétez les bonnes pratiques, acceptez qu'ils aient été attirés ou trompés et incitez-les à parler, à poser des questions, à obtenir des explications et développez leur esprit critique!



MAîTRISEZ LES BASES DU NUMÉRIQUE (avec vos enfants...)

Ne sous-estimez pas les capacités de vos enfants. Responsabilisez au lieu d'infantiliser, car ils en savent souvent plus que nous. Vous pouvez vous renseigner auprès des mairies, MJC, médiathèques pour suivre des cours souvent gratuits, apprendre les bases du numérique et de la sécurité et les transmettre à vos enfants.

QUE DIT LA LOI?



- Les parents peuvent être condamnés pour délaissement de mineurs ou négligence. si leurs enfants ont été laissés libres de faire tout et n'importe quoi.
- Les enfants peuvent faire l'objet de mesures ou sanctions éducatives pouvant aller jusqu'au placement dans un établissement d'éducation ou médical.

"Lorsque le mineur est âgé de moins de 15 ans, le traitement de ses données n'est licite que si le consentement est donné conjointement par le mineur concerné mais aussi le titulaire de l'autorité parentale" (Loi du 20 juin 2018)

Vols, escroqueries, tromperies, pédopornographie, discussions glauques, challenges suicidaires...



Quelques conseils pour accompagner nos enfants:

- Ne pas les laisser consulter seuls un ordinateur ou un smartphone : de page en page, et même si c'est d'abord pour regarder des dessins animés, on peut tomber sur n'importe quoi!
- Disposer les ordinateurs dans des pièces de vie où les enfants ne sont pas seuls, en évitant les chambres par exemple ;
- Leur montrer comment on se sert d'un moteur de recherche, leur conseiller des sites intéressants, les aider à identifier les publicités, les spams, les pop-ups, etc.
- Se tenir informé(e) des sites et outils les plus utilisés par les enfants et des risques associés;
- Si un enfant a eu accès à un ordinateur sans accompagnement, regarder l'historique des pages consultées pour parler avec lui de ce qu'il a pu voir si besoin;
- Couper la géolocalisation sur les appareils numériques de la maison ;
- Leur montrer qu'on peut s'informer et faire un signalement sur une plateforme dédiée des autorités (cybermalveillance.gouv.fr).

De nombreux outils destinés aux enfants peuvent vous aider : Quelques outils pratiques Des moteurs de recherche, comme Qwant junior 2 Des applications de messagerie instantanée,

10

3 Des plateformes vidéos, par exemple YouTube Junior

D'autres outils peuvent vous être utiles :

- 4 Installez un logiciel de protection de vos appareils et de contrôle parental
- 5 Equipez vos caméras et micros de cache (cache-Webcam)





Top secret : voici les réponses aux activités

p. 4:

Les photos de profils associées sont A3, B2, C4 et D1.

p. 5:

Devinette: cela s'appelle une webcam. C'est une petite caméra qui sert à faire des films et des photos.

- **B** Tes parents pourraient avoir des ennuis
- C Cela pourrait refaire surface dans 10 ans et te créer des problèmes

p. 6:

C - Ce n'est évidemment pas une bonne idée!

p. 7:

Activité 1 : Des pseudonymes comme melissa 10 ans, lucas BG93 ou oscar-durand donnent des informations personnelles (prénom, âge, département, nom de famille)

Activité 2 : il ne faut jamais communiquer ses mots de passe : cette règle vaut pour nous aussi ;-)

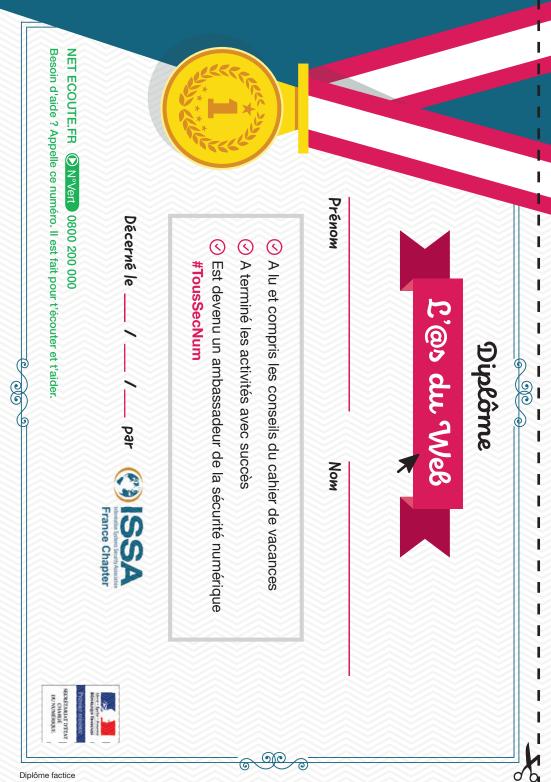
p. 13:

Pour trouver le nombre de personnes ayant reçu la photo :

Toi + tes 10 amis + l'ensemble formé par leurs 2 amis respectifs (10 x 2 = 20), soit : 1 + 10 + 20 = 31 personnes

p. 15:

- **1 VRAI.** Certains dinosaures avaient des plumes de couleurs vives.
- 2 FAUX. Mickael Jackson, le Roi de la Pop, est bel et bien mort et ne fera plus
- **3 VRAI.** La Jeddah Tower, actuellement en construction en Arabie Saoudite. devrait atteindre 1 001 mètres de hauteur.
- 4 FAUX. La température à la surface du soleil est supérieure à 3 500 degrés...





Le cyberharcèlement : c'est grave !

« Harceler » un camarade c'est être tout le temps méchant avec lui, soit en le tapant, soit en lui disant des petites phrases qui lui font de la peine comme « t'es bête », « t'es gros », « t'es moche », ou en lui faisant du chantage. Le cyberharcèlement c'est la même chose, mais sur Internet.

C'est pour ça qu'il faut respecter ses camarades d'école et ne pas diffuser des photos, des vidéos, lancer des rumeurs qui peuvent faire du mal. Ce que tu envoies à des amis pourrait rapidement être transféré à beaucoup de gens que tu ne connais pas.

Petits conseils

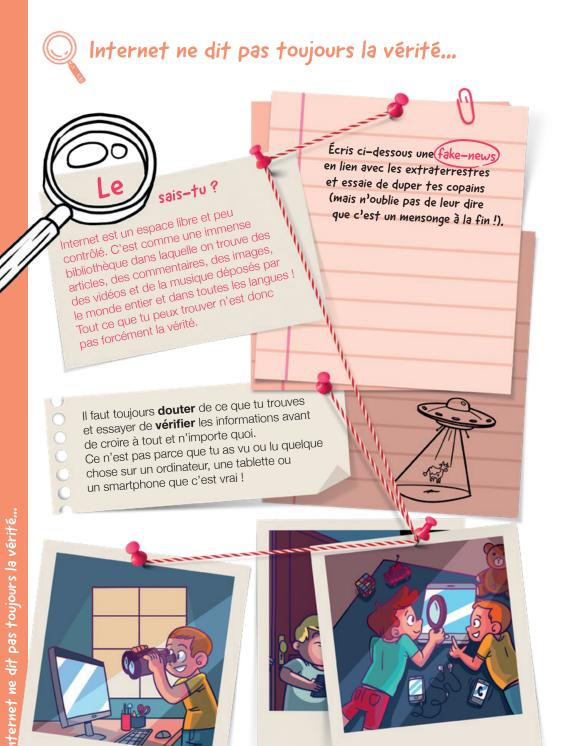
Ne fais pas aux

Si tu penses être



Si chacun de tes 10 amis envoie à 2 personnes une photo que tu leur as envoyée, combien de personnes auront finalement vu cette photo, toi compris(e)?





14

Si on te propose simplement de cliquer sur un bouton pour gagner une trottinette ou un jeu vidéo, c'est suspect! D'une manière générale, méfie-toi de ce qui a l'air trop facile, gratuit ou trop beau pour être vrai...

Des hackers peuvent piéger des liens ou des images et te pousser à cliquer dessus pour récupérer des données personnelles et les vendre.

À ton avis, les affirmations suivantes sont-elles vraies ou fausses ? N'hésite pas à aller chercher sur Internet pour vérifier.

Petits conseils

Si tu as lu une information qui te paraît douteuse sur un site, essaie de vérifier qui l'a diffusée et si elle se trouve sur d'autres sites. Si ce n'est pas le cas, c'est suspect!

Dans tous les cas, parles-en à un adulte de confiance pour qu'il puisse t'aider à démêler le vrai du faux.







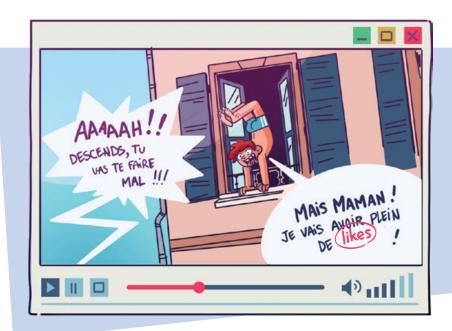


15

Sur Internet reste cool et toi-même!

tenté(e) de te filmer dans des situations dangereuses ou dans l'intimité : par exemple, en maillot de bain, en chantant ou en train de faire le clown.

Tout ce que tu postes sur Internet (profils, photos, vidéos, commentaires, etc.) donne de toi une image aux internautes. Pour épater tes copains, tu peux être



Tu peux également être mis(e) au défi de participer à des **challenges** pour être bien vu(e) ou appartenir à un groupe. Beaucoup sont très dangereux. Avant d'y participer, demande l'avis de tes parents.

Pour avoir l'air cool dans le monde numérique sans le moindre risque, tu peux créer un blog sur tes loisirs comme le tennis, tes jeux vidéo préférés ou le hip-hop!

Petits conseils

- N'utilise jamais la webcam quand tu es seul(e) devant ton écran.
- N'emporte pas d'appareil numérique dans la salle de bain ou les toilettes, et éteins les appareils lorsque tu dois te déshabiller.

Retrouve les 8 appareils qui ne devraient pas être dans la salle de bain et entoure-les.







DÉCONNECTE-TOI!

Les ordinateurs
et les téléphones,
c'est bien beau mais...

anand est-re giron



Sur Internet reste cool et toi-même!

16

17

Parles-tu "numérique"?

Un **BLOG** est un site web personnel utilisé pour publier des articles.

Un **CHALLENGE** est un défi, souvent dangereux, filmé et partagé sur Internet.

Un TCHAT est un espace de discussions sur Internet et en temps réel.

Une FAKE NEWS est une fausse information diffusée sur Internet.

Un **HACKER** est un passionné d'informatique, capable de faire du piratage.

Un **INFLUENCEUR** est une personne tellement populaire dans le monde numérique qu'elle peut influencer les choix et avis des autres.

Le LIKE, est utilisé sur les réseaux sociaux pour dire que l'on aime un article, une vidéo, une photo, un avis, etc..

Le **PSEUDONYME** ou **PSEUDO** est un nom choisi par une personne sur Internet.

Les **RÉSEAUX SOCIAUX** sont des sites qui permettent d'échanger des informations, photos ou vidéos avec ses amis et ses connaissances.

Un **AVATAR** est un personnage incarnant l'utilisateur sur Internet ou un joueur dans un jeu vidéo

A	Н	ı	В	L	0	G	С	ı	L	S
Z	F	Ε	W	1	Н	Z	Н	N	Р	0
М	ı	X	Р	K	Y	Т	Α	F	S	С
Н	Α	C	K	Ε	R	U	L	L	Ε	1
R	V	J	М	Α	В	М	L	U	U	Α
Ε	Α	Q	٧	٧	٧	L	Ε	Ε	D	U
S	Т	R	U	М	Р	0	N	N	0	X
E	Α	Q	Ε	Α	L	Α	G	С	N	S
Α	R	Т	С	Н	A	Т	Ε	Ε	Y	М
U	S	Z	В	F	A	K	Ε	U	М	Т
X	Н	N	E	W	S	K	Ε	R	Ε	L

Retrouve tous ces mots cachés dans la grille:

- Blog
- Challenge
- Tchat
- Fake
- News
- Hacker
- Influenceur
- Like
- Pseudonyme
- Réseaux
- Sociaux
- Avatar

À Propos de l'ISSA France



Une mobilisation générale et généreuse pour une cause d'utilité publique.

102 CONTRIBUTEURS AU TOTAL!

BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change GOLD GROUPE ADP SILVER VAVESTONE BRONZE CIARANTE LE GROUPE LA POSTE BRONZE CIARANTE LE GROUPE LA POSTE LE GROUP

– ONT ÉGALEMENT CONTRIBUÉ : 🗕

ATARAXIE IT – GALERIE MARIE DEMANGE Olivier Guilleminot – Mehdi Hadjard

ATIPIC AVOCAT – AKERVA – ACCEIS – Bertrand Ait-Touati – Joumana Dupuis DIGITAL FRONT-TIER – Gilles Garnier – Frédéric Gouth – Olivier Coredo Khouloud Girot – HACKENA – HTTPCS – KEEFAK – Myriam Multigner – AGENCE RARE Nacira Salvan – SYC CONSULTANTS – Badih Saikali – SAUVEGARDE – XOOLOO

Sans oublier 53 autres contributeurs particuliers et entreprises Opération de crowdfunding d'octobre à décembre 2017, à l'initiative de l'ISSA France